

Devenir Répar'acteurs: Formulaire d'engagement

[Accéder au Formulaire](#)

Le label Répar'acteurs est porté par les Chambres des Métiers et de l'Artisanat (CMA) et par l'Agence de la transition écologique (ADEME).

Ce label a pour objectif de **valoriser la qualification professionnelle** et le maillage territorial des artisans réparateurs.

Le label Répar'acteurs s'adresse aux **entreprises du secteur des métiers et de l'artisanat**

Pour être labellisées, celles-ci doivent détenir :

Soit la **qualité Artisan** ou le titre de

Soit un **diplôme** ou un **titre certifié** dans l'activité de réparation

Soit **3 années d'expérience** professionnelle

À savoir

Le droit d'usage de la marque et l'offre de service associée font l'objet d'une redevance de **150 € TTC pour 3 ans**, soit 50 € par an.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)